

LA FORMATION DU VOCABULAIRE

(morphologie lexicale)

INTRODUCTION : les différents types de mots

● Les **mots simples**, constitués d'un seul morphème, s'étudient très vite en morphologie lexicale : il n'y a pas grand-chose à dire sur eux, ils ne peuvent pas être décomposés en éléments, en unités significatives plus petites. Ex : *table, moustique, vapeur, maison, monument, élément, aliment, hameçon...* (ils ne sont pas forcément constitués d'une seule syllabe).

● Les autres mots, complexes, sont appelés **mots construits** ; ils sont formés d'au moins deux morphèmes, et ont été constitués selon plusieurs procédés, dont les plus fréquents relèvent de la *dérivation*, ou de la *composition*. On dit qu'ils sont **motivés**, c'est-à-dire qu'ils sont perçus en association avec une forme simple originelle, ils ne reposent pas simplement sur eux-mêmes. C'est une association à l'intérieur de la langue, alors que les mots simples sont associés à une réalité.

▶ Le lexique d'un dictionnaire comprend environ un quart de mots simples et trois quarts de mots construits. Au contraire, une conversation banale (orale) utilise à peu près 80% de mots simples, soit la proportion inverse.

I - LES DÉRIVATIONS

1) La dérivation (proprement dite)

Un mot dérivé est formé par l'adjonction d'un ou plusieurs **affixes** (préfixes ou suffixes, soudés) à un morphème lexical appelé **base** ; la base ultime, minimale est appelée **radical**. **Rappel : préfixe au début, suffixe à la fin !** Les désinences (pluriel, féminin...) ne sont pas des affixes, et ne participent pas à la dérivation. Cependant, la désinence verbale d'infinitif joue le rôle d'un suffixe de niveau zéro : aucun apport sémantique, mais changement de catégorie grammaticale.

Notons que certains ouvrages comptent environ 260 préfixes et 175 suffixes en français ! A vrai dire, certains éléments relevés dans ces listes relèvent plutôt de la composition savante, même s'ils tendent à fonctionner comme préfixes ou suffixes (comme *anti*).

La base peut être assez diverse. Dans un certain nombre de cas, elle est facilement identifiable : *fier* (nc) vient de *fier* (adj). Dans d'autres cas, c'est plus flou : *danseur* (nc) vient-il de *danser* (v) ou de *danse* (nc) ?

On peut former des mots sur des bases étrangères : *débrief* (questionner au retour d'une mission) < un *briefing* (une réunion d'information avant une mission). Ou sur des sigles : *CAPES* > *capésien* ; *SMIC* > *smicard*. Ou sur des constructions syntaxiques entières : *le je-m'en-foutisme* ; un *jusqu'au-boutiste*.

L'étude d'un mot dérivé, méthode :

- On commencera par indiquer le procédé, et sa définition.
- On précisera d'abord quel est le radical, et quelle est sa nature grammaticale.
- A partir du radical, on **retracera les étapes**, et on précisera quel mot a servi à chaque fois de base au suivant. On peut avoir à signaler en cours de route des modifications morphologiques, dans la prononciation ou l'orthographe. On indiquera le cas échéant qu'une étape est sautée (dérivation parasynthétique). A chaque ajout d'un affixe, on précisera l'apport sémantique et, dans le cas des suffixes, la modification syntaxique (changement de nature grammaticale).
- Lors de la dernière étape, on donnera le sens global du mot, en s'appuyant autant que possible sur le radical, et en prenant bien garde à définir un nom comme un nom (un objet, une personne, une technique, etc.), un adjectif comme un adjectif (ex : « qui est apte à... »), etc.

● Sur le plan **sémantique**, les préfixes et les suffixes ont le même effet : apporter une modification de sens par rapport à la base. Dans l'étude d'un mot, on précisera quelle est cette modification, en se méfiant des

variantes ou des apparences :

- *embarquer* : le préfixe *em-* signifie « dans » / *emmener* : il exprime indirectement l'éloignement (on prend avec soi).
- *incarner* : *in-* = « dans » = *en-* / *inactif* : il indique un contraire (la plupart des cas)
- *rougeâtre, marâtre* : suffixe péjoratif ou approximatif (= « pas bon, ou pas franc »)

Les préfixes les plus courants sont *re-* / *ré-* (répétition), *dé-* (éloignement, idée de défaire ce qui a été fait), *in-* (contraire).

● Sur le plan **syntaxique** : un suffixe change généralement la catégorie grammaticale, il sert même à cela, alors qu'un préfixe ne la change pas. La preuve qu'une désinence (pluriel, féminin, imparfait...) n'est pas un suffixe, c'est qu'elle sert à confirmer la catégorie grammaticale, et non à la changer (voir le cours d'orthographe). Cependant, l'ajout d'une désinence d'infinitif (par exemple sur une base adjectivale) change la catégorie.

Il existe une quantité de suffixes de noms (*-age, -ade, -ure, -aison, -ation, -ment...* > généralement une action), d'adjectifs (*-able / -ible / -uble* > capacité), d'adverbes (*-ment* > manière), de verbes (*-iser, -ifier* > action, idée de *faire*). Il n'existe pas des préfixes de noms, d'adjectifs, etc. La désinence d'infinitif change évidemment la catégorie, puisqu'elle sert à former un verbe ; ce n'est pas un suffixe, mais elle a les caractéristiques, peut-on dire, d'un suffixe niveau zéro, sans élément de forme ni de sens.

Quelques suffixes ne servent pourtant pas à changer la catégorie grammaticale, puisqu'ils s'appuient sur elle : ce sont des **diminutifs**, ou des suffixes **péjoratifs, approximatifs, ou mélioratifs** :

- *amour / amourette* (diminutif)
- *vert / verdâtre* (approximatif)
- *crier / criailler* (péjoratif)
- *vin / vinasse* (péjoratif)
- *célèbre / célébrissime* (mélioratif)
- *chauffeur / chauffard* (remplacement du suffixe normal par un suffixe péjoratif)
- *bricoleur / bricoleux* (idem, suffixe populaire prenant une valeur péjorative)

► Ne pas chercher des affixes là où il n'y en a pas : quel est le préfixe dans *enfant* ? dans *épinard* ?

2) La conversion, ou dérivation impropre

Un mot change de catégorie grammaticale sans changer de forme, c'est très courant, et très économique sur le plan de la langue, très facile à comprendre aussi :

Une blonde ; le vrai et le faux ; le rouge et le noir (adj. > nc)

Méthode :

- Procédé, et définition du procédé.
- Nature d'origine, et nature obtenue.
- Modification sémantique : sens obtenu.

Exemples de modifications sémantiques : « une *fil*le blonde » ; « les *ch*oses vraies ou fausses » (dans des paroles, des affirmations) ; « la *cou*leur rouge ou noire ».

Exemples de conversions :

- *Un frigidaire, une poubelle, du pinard, une Peugeot* ; (NP > nc)
- *Le moi, un petit quelque chose, un rien* (pronoms > nc)
- *Les pourquoi et les comment* (adverbes > nc)
- *Le pour et le contre* (prép. > nc)
- Les interjections, mots-phrases, ont des origines diverses : *Jésus-Marie-Joseph !* (NP) / *bon !* (adj.)
allons ! voyons ! tiens ! (verbes) *attention !* (nc)
- *Avec des si, on mettrait Paris en bouteille.* (conj de sub > nc)
- *Un frigidaire, une poubelle* (noms propres > noms communs : **antonomase**)

Sur le plan de l'orthographe, ces mots peuvent conserver la morphologie de leur catégorie d'origine ; par exemple, on n'écrit pas *des sis*.

Notes : Pour certaines analyses, en grammaire, il faut penser que tout est *a priori* possible (bien que tout ne soit pas réellement possible). C'est-à-dire qu'un mot d'une certaine catégorie peut trouver un emploi correspondant à une autre catégorie.

Par exemple, pratiquement n'importe quel élément peut être employé comme nom commun, quand on l'utilise avec un déterminant :

- *des si* - *les si n'aiment pas les -rais*
- *le qu'en dira-t-on*
- *un petit je ne sais quoi*
- *un moi d'abord les autres après s'il reste de la place...*

C'est un peu comme si l'on mettait cet élément entre guillemets, comme une citation. Dans un texte imprimé, on l'écrit en italiques.

De la même manière, un nom commun peut avoir exceptionnellement une fonction purement adjectivale, comme l'épithète. C'est le cas des adjectifs de couleur invariables, comme *cerise*, *citron*, *marron*... ; par exemple, ce dernier est bien « senti » comme un adjectif, mais il ne peut pas s'accorder, au moins au féminin (le pluriel en *marrons* commence à entrer dans les mœurs). On continue à sentir qu'avec *cerise* ou *citron*, c'est une comparaison ; avec *rose*, *orange* ou *marron*, on ne le sent plus.

Dès qu'on ne sent plus que ce mot est utilisé comme citation ou comparaison, il est complètement **lexicalisé**, il a changé de nature, et il tend à prendre la variabilité de sa nouvelle catégorie, quand ça ne pose pas de problème de sonorité ou de sens.

3) La dérivation inverse

Elle consiste à tirer un mot plus simple d'un mot plus long ; dans la pratique, on part souvent d'un verbe, qui donne la notion de base, et pour former un nom, on enlève simplement la désinence d'infinitif, le mot créé est alors appelé un **déverbal** :

- *Accorder* > *un accord*
- *refuser* > *un refus*
- *attaquer* > *une attaque*.

Le problème, c'est que cela se situe sur un plan historique, et qu'il est parfois difficile de déterminer si c'est le verbe ou le nom qui est venu en premier. L'étude des définitions permet souvent de conclure : un *refus*, c'est « le fait de refuser », mais *refuser*, ce n'est pas « opposer un refus », c'est « ne pas accepter ». Le nom se définit par référence au verbe, et non l'inverse.

Il existe deux adjectifs tirés (au XII^{ème} siècle) de noms communs hérités du latin :

- *Châtain* vient du nom *une châtaigne*, car il décrit une couleur de cheveux ressemblant à celle de ce fruit, connu depuis l'Antiquité et la préhistoire, et qui porte le nom de *castanea* en latin.
- *Violet* vient du nom *une violette* (même raison, le nom de la fleur existe en latin).

La méthode d'analyse est similaire à la précédente, avec indication de la syllabe retranchée.

II - LES COMPOSITIONS

La composition, c'est la juxtaposition de deux éléments (parfois davantage) **qui peuvent servir par ailleurs de bases à des dérivés** ; c'est-à-dire des éléments qui existent à l'état libre, des mots simples souvent (dans la composition populaire, ordinaire : un *bébé-éprouvette*) ; ou des éléments qui ne pourraient pas exister en français à l'état libre (ex. : radicaux grecs) mais pourraient engendrer quand même des dérivés (il existe des dérivations savantes, dont le radical est pris sur le latin).

Il se pose un problème concernant les limites de la composition. L'idée qu'on se fait du mot composé est généralement celle de deux mots accolés par un trait d'union ; mais l'usage du trait d'union est assez aléatoire (*portefeuille*, mais *porte-monnaie*) ; ce n'est qu'un signe formel, et rien n'autorise à exclure *pomme de terre* des mots composés. La limite à envisager est celle qui sépare les **mots composés** des **locutions**. On considérera comme mots composés toutes les expressions qui fonctionnent comme des mots simples (traduisibles par des mots simples, comme *potatoes* ou *kartoffeln*), et sont constituées d'éléments lexicaux les plus fondamentaux (des noms surtout, quelques adjectifs comme *aigre-doux*, quelques verbes comme *tire-bouchonner* [ou *tirebouchonner*]) ; on appellera « locutions » les autres ensembles, qui concernent les autres parties du discours (adverbes, prépositions, conjonctions...).

1) La composition populaire

La composition la plus courante associe deux mots (il n'est pas impossible d'en réunir davantage, mais ce n'est pas la tradition française), qui ont une existence autonome par ailleurs en français. Ils peuvent être soudés ou non, reliés ou non (par une préposition), ils sont souvent accolés par un trait d'union. Il y a ainsi en français une grande création de noms composés, quelques adjectifs, et quelques verbes, généralement anciens.

Seul l'usage décide si on met un trait d'union ou non, si on colle les mots ou non : un *lieu dit* / *lieu-dit* ou *lieudit* selon les dictionnaires. Les groupes avec préposition ne prennent pas souvent de trait d'union : une *salle à manger*, un *arc de triomphe*, mais un *arc-en-ciel*.

● Sur le plan **syntactique**, ces expressions fonctionnent comme des mots uniques, avec une seule fonction. On analyse comme « nom commun ». On expliquera la nature grammaticale originelle de chaque élément, voire sa fonction d'origine, et la catégorie à laquelle on aboutit (**attention à des mots comme *porte* ou *garde*, qui peuvent être noms ou verbes à l'origine**). Par exemple : *porte-bonheur* = verbe + nom COD > 1 nom commun ; un *va-et-vient* = 2 verbes coordonnés > 1 nom commun.

● Sur le plan **morphologique**, c'est-à-dire celui de l'orthographe, l'accord dépend de l'origine des composants : un *passe-partout* est invariable (verbe + adverbe). Il dépend aussi du sens : des *gratte-ciel* (verbe + nom, mais référence au *ciel* unique). Des *choux-fleurs* sont des *choux* qui sont en même temps des *fleurs*.

● Sur le plan **sémantique**, l'ensemble forme une unité de sens nouvelle, qui dépasse celle des éléments pris isolément. Il s'agit rarement d'une simple addition (par juxtaposition) comme dans *député-maire*. L'analyse sémantique nécessite une explication, une paraphrase :

- un *timbre-poste* = un timbre vendu par la Poste, et exigé par la Poste pour l'acheminement du courrier
- un *porte-monnaie* est un objet (creux, etc.) servant à porter, contenir de la monnaie
- un *gratte-ciel* est un bâtiment si haut qu'il donne l'impression de toucher le ciel
- un *laissez-passer* (verbe à l'impératif + infinitif COD) est un document officiel enjoignant aux autorités (militaires...) de laisser passer le porteur du document.

On est amené à démontrer que certaines expressions où les mots sont détachés fonctionnent comme des mots composés : une *pomme de terre* - le *chemin de fer*...

● Étant donné que ces éléments sont inscrits dans la mémoire comme des unités, on peut utiliser le critère d'**inséparabilité** des éléments (les 2^{èmes} noms y sont employés sans déterminant) :

- *une *pomme de la terre*, de *ma terre*
- *une *pomme de terre argileuse*, de *terre calcaire*

- **une pomme jaune de terre*
- **une pomme pourrie de terre trop humide...*

On le vérifie avec les mots composés indiscutables : *la grand-mère* > **une plus grande mère qu'une autre* ; *une chaise-longue* > **une chaise plus longue qu'une autre...*

Aucun des éléments n'est indépendant, modifiable, susceptible d'une expansion.

● Autre critère : l'appartenance à ce qu'on appelle un **paradigme**, et les essais de **commutation** :

- *pomme de terre* sera associé à *carotte*, *navet*, etc. (des légumes), et non à *poire*, *pêche*, + *sable*, *gravier...* (une *poire de sable* ?!).

Cas intéressants :

- Un *rez-de-chaussée* : y a-t-il des *rez* qui ne soient pas *de chaussée* ?... L'usage y a mis des traits d'union.
- Une expression comme la *guerre atomique* forme un tout ; mais est-ce un mot composé ? Non, car il y a des guerres qui ne sont pas atomiques ; il peut y avoir une guerre partiellement classique (chimique) et partiellement atomique, etc.
- On peut réfléchir de la même manière sur *hôtel de ville* / *robe de chambre* / *tenue de soirée* / *machine à coudre...*
- Exemples d'adjectifs composés : *sourd-muet*, *franco-belge*, *médico-social*, *politico-commercial*, *aigre-doux*
- Verbes : *saupoudrer* (*sel* + *poudrer*), *maintenir* (*manutenere*, tenir avec la main), *bouleverser* (*bouler* + *verser*) sont historiquement des verbes composés ; on crée en fait surtout des locutions verbales, comme *avoir peur*, *avoir l'air...* Un auteur astucieux peut inventer : *les mains ventrecroisées...*

Méthode :

- Procédé et définition
- Radicaux originels, natures, lien éventuel (ex : verbe + nc COD, préposition, etc.), éléments de forme (trait d'union, mots collés ou séparés)
- Nature obtenue
- Sens obtenu

2) La composition savante

Une certaine variété des mots composés français utilise des emprunts aux langues anciennes qui sont à la base de notre culture, **le latin et le grec**. Les langues voisines, comme l'allemand, ne connaissent pas ce procédé de formation, ce qui pose des problèmes de traduction. Ce sont des mots dits « savants », médicaux, techniques, scientifiques, philosophiques, etc., qui se forment ainsi. La composition savante se définit donc comme **la juxtaposition de deux radicaux (au moins) d'origine latine ou grecque, avec addition éventuelle d'un suffixe (-ie / -iste)**, qui donnera la catégorie, le genre, et permettra de faire par exemple le tri entre la spécialité et le spécialiste (*biologie* / *biologiste*).

Attention : il s'agit bien au départ d'éléments lexicaux autonomes, des mots véritables, des bases (radicaux), et non des préfixes ou suffixes, malgré les apparences. Les éléments d'origine latine ou grecque sont juxtaposés, collés sans trait d'union (on écrit pourtant toujours *oto-rhino-laryngologiste*, parce que c'est un mot très complexe). Deux éléments peuvent être tous les deux latins, ou tous les deux grecs, ou un latin et un grec. Différents mélanges existent, de même que la présence d'éléments qui relèvent de la dérivation, comme le petit suffixe nominal ou verbal.

Télévision est un mot savant à l'origine, composé d'un mot grec et d'un mot français courant, d'origine latine.

● Exemples de composés grecs : *anthropologie* / *thalassothérapie* / *cryptogame* / *démocratie* / *hydrogène* / *polymorphisme* / *topographie...*

On peut noter que quand il faut ajouter une voyelle pour lier les deux mots grecs, c'est la voyelle *o*. L'orthographe des éléments est de toute évidence grecque (*th / ph / y*)

● Exemples de composés latins : *apiculture / multicolore / homicide / ignifuge / calorifère / viticole...*

On notera que la voyelle de liaison est la voyelle *i*. Les mots sont proches du français, ou existent en français.

● Exemples de mélanges : *automobile* (grec *auto* = « soi-même » + latin *mobilis* > *mobile*) / *génocide* (du grec *genos* = « race » + *-cide* du latin *caedere* = « tuer ») / *polyvalence* (grec + latin et suffixe nominal) / *antidater, archiplein* (grec + mot français)

Méthode :

- Procédé et définition
- Radicaux originels, avec précision de la langue originelle, et du sens de ces radicaux dans cette langue
- Présence éventuelle d'un suffixe additionnel, rôle de ce suffixe (ex : créer un nom féminin exprimant une personne, etc.)
- Nature et sens du mot complet

► Certains de ces éléments sont habituellement utilisés au début ou à la fin du mot (ex : *-mane* à la fin : *mélomane / mythomane / mégalomane* ; idem : *anti- / archi-* au début), ce qui donne l'impression qu'ils entrent dans la construction normale des mots dérivés, mais il ne s'agit **pas** de dérivation, puisqu'on peut les trouver à l'autre bout :

- *cinéophile / philosophe, philatélie*
- *téléphone / phonographe.*

► Le destin des mots savants dépend de leur usage. Ainsi, qui sait encore qu'un *copocléophile* est un collectionneur de porte-clés ? (années 1960) [*pressophile* : les fers à repasser anciens / *sigillophiliste* : les sceaux / *ferrovipathe* : les chemins de fer / *tégestologue* : les sous-bocks de bière]

III - PROCÉDÉS NON CLASSIQUES

Certaines formations de mots peuvent être considérées comme accessoires, soit parce qu'elles sont rares, soit parce qu'elles sont simples, voire simplistes, ou qu'elles ne suivent pas les règles fondamentales de la formation d'un mot à partir d'éléments lexicaux déjà existants, règles qui permettent une richesse pratiquement infinie de création.

1) Les onomatopées

L'onomatopée, c'est l'imitation d'un son : C'est un procédé qu'on peut qualifier de primitif, pas si rare qu'on le croit pourtant.

le *glouglou* de l'eau / le *tic-tac* d'un réveil / un *crin-crin* / une *teuf-teuf*... (noter la répétition très fréquente) ; les verbes *miauler*, *croasser*... ; *claquer*, *cliqueter*, *chuchoter* aussi, etc.

Il s'agit là de la création la plus primitive, susceptible de nous faire remonter à la préhistoire. Beaucoup de nos onomatopées remontent d'ailleurs au latin (où *murmur* évoquait un fracas), au grec (où la grenouille faisait déjà *koax*), voire à l'indoeuropéen (où le *tonnerre* évoquait le bruit de la corde tendue de l'arc). Elle est aussi remarquable dans le langage, car c'est la seule formation où l'on puisse dire que les signes sont **motivés** et non **arbitraires** (malgré l'opinion de Saussure), c'est-à-dire que les mots sont en liaison avec une réalité, alors que tous les autres mots ne sont en liaison qu'avec le système de la langue elle-même. Bien sûr, cela n'est possible que dans le domaine auditif : comment représenter auditivement une image, ou une abstraction ? A la rigueur, *piquer*, *picoter* font image, en associant des sensations. On peut rajouter des termes abstraits et pourtant imitatifs, comme l'adjectif *gnangnan*, dont le féminin est problématique...

► L'imitation est toujours imparfaite, et il faut garder à l'esprit qu'elle est en liaison avec le phonétisme de la langue. La preuve en est que le coq fait *cocorico* en France, *kikeriki* en Allemagne, *chichirichi* [kikiriki] en italien, *kokekokko* en japonais, *kukeleku* en hollandais, *wouwouwou* en chinois (le chien aussi...), ou *cock a doodle doo* en Angleterre...

Les onomatopées se multiplient dans la langue des enfants ; certains élèves peu littéraires, médiocres lecteurs, mais téléspectateurs assidus, écriront en rédaction :

« *Un grand boum retentit alors dans la rue.* » (Ils ne connaissent pas *explosion*, *détonation*, *déflagration*...)

Une mère a dit à son fils : « *Tu t'es fait aïe ?* ».

On peut relier à l'onomatopée et au langage des enfants un autre procédé sur lequel nous ne nous attarderons pas : la **réduplication**, qui consiste à redoubler une syllabe : *bonbon*, *dodo*...

2) Les mots-valises, le télescope

Le terme « mot-valise » est une traduction - assez peu heureuse - de l'anglais *portmanteau word*, inventé par Lewis Carroll pour désigner certains mots composés nouveaux (ou nouvellement étudiés) qui se replient comme s'ils étaient rangés dans ces grosses malles de voyage qu'on appelait autrefois en anglais des *portemanteaux*, où l'on empilait puis repliait les vêtements.

C'est un procédé assez peu fréquent, marqué par une intention, souvent humoristique ou satirique, qui consiste à prendre le début d'un mot et le coller à la fin d'un autre, d'autant plus facilement qu'ils contiennent une syllabe commune, ou même une seule lettre, à la soudure. Un élément est souvent retranché, à la fin du premier ou au début du second.

- Ainsi, le linguiste et humoriste Etienne a écrit un livre sur le *franglais* (*français + anglais*).
- Rabelais se moquait des *sorbonagres* (*Sorbonne + onagre* [variété d'âne]).
- L'écrivain Céline a inventé ironiquement *goncourtiser* avec *Goncourt + courtiser*.
- Montherlant : *baratartiner* (*baratiner + tartiner*).
- Alfred Jarry : *instintestin* = *instinct + intestin*.
- On parle de *stagflation* pour *stagnation + inflation*.
- Dans le langage snob d'aujourd'hui, on utilise *foultitude* (*foule + multitude*).
- De l'étranger, *transistor* = *transfer + resistor*.

- Sciences et techniques : *cybernation* = *cybernétique* + *automation* / *technétronique* = *technologie* + *électronique*.
- Arthur Rimbaud a inventé *abracadabrantescque* : peut-être un télescopage entre *abracadabrant* et *éléphantescque* ?
- Les canadiens font du *clavardage* (*clavier* + *bavardage*) par ordinateur interposé, quand nous passons notre temps à « chatter » (prononcez à l'anglaise « tchatter »).

3) L'abréviation

L'abréviation consiste à tronquer un mot, en n'en gardant que le début ou la fin (pas de règle véritable), tout en conservant en principe le sens de l'ensemble.

C'est un procédé économique pour la mémoire, courant dans la langue familière, surtout quand un mot est long et compliqué (savant). Ainsi, qui dit encore le *cinématographe*, un *stylographe*, un *vélocipède*, une *automobile*, un *pneumatique*, un *autobus*, du *supercarburant*, regarder la *télévision*, passer son *baccalauréat*, faire des *photographies*... ? Ou bien le *chemin de fer métropolitain de Paris* (*métro*) ? On dit aussi un *prof*, aller à la *fac*, aller à une *manif*, *se coucher à deux heures du mat*'...

La langue a développé dans les abréviations un pseudo-suffixe populaire *-o* : un *mécano* (*mécanicien*), un *prolo* (*prolétaire*), un *apéro* (*apéritif*), aller à *l'hosto* (*hôpital*)... ; on a aussi un *polar*, le *cinoche*...

Quand on analyse un peu en finesse, on s'aperçoit que la connotation du mot abrégé n'est pas forcément identique à celle du mot complet (*l'hôpital* / *l'hosto*), et qu'on aboutit même parfois à un sens différent, spécialisé :

- une *interro* = une interrogation écrite
- une *promo* = un ensemble de candidats admis la même année (et non un avancement dans un poste ou un grade)
- **la** *micro* = la *microinformatique*

► Les abréviations entrent dans l'usage comme des mots à part entière, et permettent des composés (pourquoi pas des dérivés ?) :

- *autobus* > *bus* > *abribus*, *bibliobus*
- *automobile* > *auto* > *autoroute*, *autoradio*, *auto-école*, *auto-stop*...

4) La siglaison

Les sigles sont formés de lettres initiales, utilisées en majuscules, en principe suivies d'un point, que l'on oublie souvent. Ils peuvent appartenir à la langue courante ou aux langages spécialisés. Ils se multiplient aujourd'hui à grande vitesse, et on a parfois du mal à les comprendre si on n'est pas initié : les *O.G.M.* (Organismes Génétiquement Modifiés) / les *D.I.B.* (Déchets Industriels Banals), etc.

Quand ils sont bien passés dans les moeurs, ils deviennent de véritables mots, généralement noms communs, et cela d'autant plus qu'on a cherché à les rendre prononçables comme des mots normaux (*C.I.E.L.* = Centre International d'Etude des Langues) ; souvent, on est incapable de reconstituer la locution entière (*radar*, *laser*). Ils deviennent susceptibles de prendre des suffixes de noms, voire de verbes, d'adjectifs, d'adverbes, donc de former des dérivés :

- la *SNCF* (pas de dérivés)
- la *RATP* (> un *ératépite*, selon Queneau)
- la *CGT* > un *cégétiste*
- l'*ONU* > *onusien*
- le *DEUG*, un *BTS*, un *DUT*
- le *CAPES* > un *capésien*
- le *SMIC* > un *smicard*
- le *RMI* > un *éremiste*
- l'*ENA* > un *énarque*
- le *Sida* (Syndrome Immuno-Déficitaire Acquis) > (un) *sidéen* (ou *sidatique*, mais pas *sidaique* !)
- *radar* et *laser* sont aussi des sigles au départ, aujourd'hui écrits sans majuscules.
- De même, les partis politiques : le *PR*, le *RPR*, l'*UDF*, le *PS*, le *PC*...

Un *anti-cégétiste* pourrait dire qu'il faut *décégétiser*, un *pro-cégétiste* qu'il faut *recégétiser*... ; on peut inventer *onusiennement parlant*, etc.

Quand la sonorité des sigles s'y prête, on peut créer nombre de nouveaux mots par dérivation.

5) Les emprunts

L'emprunt aux langues étrangères n'est pas un procédé nouveau, loin de là : à toutes les époques, toutes les langues ont toujours enrichi leur lexique par des emprunts à des langues culturellement influentes ; aujourd'hui, c'est surtout l'anglo-saxon qui domine, mais ce n'est historiquement qu'un prêté pour un rendu.

● Au départ, un emprunt est souvent un **xénisme** : un mot étranger utilisé pour désigner une réalité étrangère (un *goulag*)

● La particularité de l'emprunt, c'est qu'il ne se fonde pas sur des éléments préexistants dans la langue ; les mots étrangers s'intègrent dans la langue comme des mots isolés, avec ou sans adaptation phonétique ou orthographique (*riding coat* > *redingote* ; mais *week-end* reste inchangé). Les emprunts dépendent énormément de la situation (culturelle, politique...). Ils correspondent à des domaines où le français ne possède pas de formes appropriées, pour désigner des réalités nouvelles : *jazz*, *rock*, *football*... Parfois, une réaction aboutit à une francisation : *walkman* > *baladeur* (terme lancé par la FNAC).

▶ Des termes comme *pressing*, *parking*, *jogging*, tous ces mots d'apparence anglaise qui fleurissent aujourd'hui dans notre lexique ne sont pas des emprunts, puisque les anglo-saxons ne les connaissent pas ! Il faut les considérer comme des dérivés français, le radical étant anglais, l'élément *-ing* étant un suffixe d'importation, comme en d'autres temps nous avons importé les suffixes italiens *-ade* ou *-esque*. En anglais, une forme substantivée en *-ing* ne peut jamais posséder un référent concret comme celui de *parking*, elle reste ce qu'on appelle un **déverbal**.

● On pourrait rajouter qu'il existe aussi des emprunts de **sens**, comme pour *challenge* (passé de « compétition sportive » à « défi »), *réaliser* (« effectuer » > « constater la réalité »), *excitant* (*exciting* = « passionnant, enthousiasmant »)... voire des emprunts de syntaxe : *considérer* utilisé sans *comme* : *On considère le mark la monnaie la plus stable de l'Europe* (lu dans un journal d'enseignants !)

● Dans le vocabulaire sportif, *invincible* signifie « invaincu », et *l'invincibilité d'une équipe*, c'est son caractère invaincu, depuis... 3 ou 4 semaines ?? De même, ou pire : *l'adversité a progressé* (authentique) ne nous plonge pas dans les affres de la tragédie antique, mais signifie que l'adversaire a progressé ! Ce sont là d'amusants emprunts à l'intérieur de la même langue, comme si elle fonctionnait comme une langue étrangère...

Bref, les procédés de création de mots nouveaux, les **néologismes** (la **néologie**), sont multiples. Et les créations sont nombreuses : chaque année, l'Institut National de la Propriété Industrielle examine 45 000 mots nouveaux dont les inventeurs voudraient qu'on leur garantisse l'exclusivité d'emploi !

Exemples :

- *Un appreneur* (en psychopédagogie) ; les parents d'élèves sont devenus des *géniteurs d'apprenants* dans certains textes officiels, comme l'échec scolaire devient *le parcours de réussite*, le ballon un *référentiel bondissant*, les femmes de ménage des *techniciennes de surface*...
- *la clim*
- *la CDgraphie*
- *concubiner* (*pacser*)
- *body-buildé*
- *pédéger*
- *marabouter*
- *une caviateria* (caviar)
- Les enfants modernes sont-ils entièrement *Harry-Potterisés* ?...